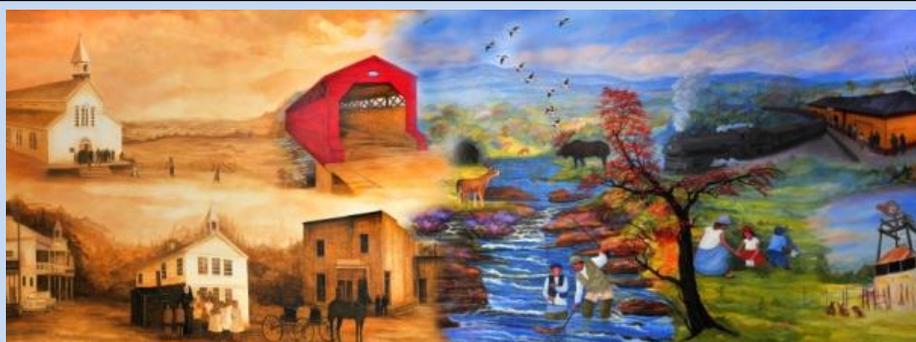




Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations mai 2016

Mot de la mairesse

La communication

Chères macaziennes et chers macaziens,

Le siège laissé vacant par le décès de notre collègue Jean-Marc est maintenant comblé. Félicitations aux quatre participants qui ont eu à cœur de servir leur communauté et bienvenue au gagnant monsieur Georges-Yvan Gagnon. C'est à lui qu'est confié le mandat de prendre part aux décisions des affaires de notre Municipalité jusqu'en novembre 2017. Il sera maintenant à même de constater le positivisme, la rigueur et le sérieux qui entourent le travail des élus.

Afin de respecter notre engagement de travailler en toute transparence, le conseil municipal a travaillé à mettre en place des moyens pour vous tenir informés et a innové au niveau des communications : un bulletin municipal mensuel, un site internet revampé et de plus en plus complet, une page Facebook et l'infolettre sont des mesures concrètes que nous avons mises en place. À la séance du conseil qui s'est tenue le 9 mai, les résultats financiers ont été présentés aux citoyens présents. Nous avons encore une fois innové, cette présentation étant faite par monsieur Daniel Tétreault, vérificateur externe pour l'année 2015. Une période de questions avait été réservée aux citoyens. Les résultats financiers présentés de notre Municipalité viennent confirmer l'excellente santé financière de celle-ci. Vous pourrez les retrouver sur le site internet de la municipalité.

Le printemps amène son lot de travaux extérieurs. Une grosse saison s'amorce pour nos cols bleus. Nos 2 employés saisonniers sont revenus au travail et bientôt ce sera le tour des étudiants. Encore cette année, la municipalité embauchera 2 étudiants. M. Brisebois, directeur général par intérim, avait fait une demande de subventions salariales auprès du gouvernement fédéral pour nos emplois étudiants. Une subvention a été accordée pour un de ces postes.

Le lavage de bateau est de retour. L'entente a été renouvelée avec le Dépanneur La Macaza et nous vous demandons votre collaboration pour que leur travail se fasse dans l'harmonie et le respect de la réglementation municipale. Les exigences demandées par les responsables du dépanneur ne sont que l'application qui découle de celle-ci.

Je vous invite à la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 13 juin prochain. Je vous y attends dès 18 h 30. Au plaisir de vous y rencontrer.

Céline Beauregard
Votre mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Faits saillants	2
Lavage de bateaux	3
Urbanisme	
Projets	
CRE Laurentides	
Invitation aux entrepreneurs	4
Carte citoyenne	
Horticulture	
Fête des pères	
Fête de la pêche	5
Fête nationale du québec	
Mot mystère	6
Bibliothèque	7
Ouverture officielle de la bibliothèque rénovée	8
L'âge d'or	
La marche pour l'Alzheimer	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél : 819-275-2077
Fax : 819-275-3429
Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la
prochaine édition
17 juin
Prochaine parution
juin 2016



Faits saillants de la séance du conseil du 9 mai 2016

Résolutions :

1. Embauche et nomination de monsieur Étienne Gougoux au poste de directeur général adjoint à compter du 9 mai 2016;
2. Appui donné à l'organisme « La Maison Lyse-Beauchamp » qui, depuis 20 ans, remplit sa mission dans la MRC d'Antoine-Labelle auprès d'une clientèle avec des troubles addictifs tels que l'alcoolisme, la drogue, etc.; une aide financière de 500,00 \$ lui est accordée;
3. Appui à la Ville de Mont-Laurier pour rétablir le service, dans les meilleurs délais possible, d'imagerie médicale au centre hospitalier de Mont-Laurier;
4. Suite à l'entente intervenue avec le syndicat de ne pas tenir compte des années précédant 2010 pour le calcul des coûts reliés à l'équité salariale, la municipalité effectuera un paiement aux 14 employées féminines touchées par l'équité salariale au cours des années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 soit un montant total approximatif de 57 793,85 \$. Ce montant inclut les frais d'intérêts courus pour ce laps de temps;
5. Demande de subvention discrétionnaire de 40 000 \$ au député pour des travaux de voirie au lac Mitchell et lac Caché, dans le cadre du programme PARRM;
6. Dépôt et acceptation du rapport financier pour l'année 2015, présenté par M. Daniel Tétreault vérificateur externe de la municipalité;
7. Remboursement d'une partie des frais engagés par les parents pour inscrire leurs enfants aux camps de jour de Labelle, Rivière-Rouge et au Camp Quatre Saisons. Les frais remboursés sur la facture 2016 sont ceux applicables en surplus au « tarif pour non-résidents »
8. Entente pour le lavage des bateaux entre le dépanneur et la municipalité pour la période du 10 mai au 15 octobre 2016 d'une somme de 7 800 \$;
9. Adoption des dépenses effectuées selon le règlement numéro 200801.003 et de la liste des comptes fournisseurs pour un montant de 120 146,09 \$;
10. Adoption du calendrier de conservation des périodiques à la bibliothèque préparé par la responsable de la bibliothèque;
11. Nomination de monsieur Benoît Charrette comme employé permanent au poste de chauffeur-opérateur aux conditions prévues à la convention collective;
12. Adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec pour le sel de déglacage des chaussées;
13. Entente au montant de 3, 600 \$ avec l'organisme de Bassins versants des rivières Rouge, Petite nation et Saumon afin de constituer un inventaire et une inspection visuelle d'environ 200 installations septiques sur le territoire de la municipalité;
14. Avis de motion du règlement 2011-068 concernant la modification du code d'éthique et de déontologie des élus afin de le rendre conforme aux articles 322-323-324 du Code civil quant au devoir de loyauté des élus notamment aux articles 5 et 6 de notre règlement;
15. Formation du nouveau Comité consultatif d'urbanisme : Membres élus : Messieurs Yvan Raymond et Jacques Lacoste
Membres non élus : Messieurs Joseph Kula, Yvon Desrochers et Benoît Thibeault;

Nouvelles et correspondances :

- 1) Pont couvert : les travaux demandés par le ministère des Transports débiteront le 30 mai pour une période d'environ un mois;
- 2) Pont Peiffer : le ministère des Transports débutera les travaux dès la fin de la période de dégel soit autour du 20 mai;
- 3) Nous avons reçu de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge un avis de non-conformité en ce qui a trait à nos déchets concernant le métal;
- 4) Suite au vandalisme et vol d'équipements sur une de nos tours internet, la municipalité absorbera les coûts de remplacement et de main-d'œuvre;
- 5) La municipalité demande un suivi sur la problématique de l'eau souterraine suite aux activités de la base militaire à l'emplacement actuel du pénitencier;
- 6) Réception d'un avis que le pont du lac des Sucrieries est fermé à toute circulation;
- 7) Des coupes de bois se feront du côté est et du côté ouest du Lac Chaud en 2017 et 2018. La municipalité a demandé une rencontre avec le ministère pour entamer les discussions et s'assurer que les coupes se feront en respect avec l'environnement tel que déjà fait dans le secteur du lac Clair et lac Caché pour le chantier l'Étoile.

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.



Lavage des bateaux

Cette année encore, entre le 10 mai et le 15 octobre, les propriétaires d'embarcations motorisées pourront faire laver leur bateau ainsi que leur remorque de bateau au *Dépanneur La Macaza* situé au 59, rue des Pionniers à La Macaza.

Il est important de noter que ce nettoyage avant la mise à l'eau d'une embarcation est obligatoire pour tout détenteur d'embarcation motorisée qui n'est pas résident de La Macaza. Quant aux résidents qui utilisent leur embarcation sur un lac situé à l'extérieur de la municipalité ou si il change de lacs ex : Lac Chaud au Lac Macaza. Ceux-ci doivent également faire laver leur bateau avant de le remettre à l'eau. Ces mesures visent à protéger nos lacs contre la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes nuisibles (moules zébrées, myriophylles à épis...).

Le coût du lavage pour les non-résidents est resté le même, 40\$.



Ensemble, protégeons nos lacs afin de pouvoir continuer à en jouir durant de nombreuses générations!

Urbanisme



À l'approche de la saison estivale, le service de l'urbanisme tient à rappeler aux résidents qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant d'allumer un feu en plein air. Ce permis, qui est valide pour toute la saison, est à votre disposition gratuitement au bureau municipal, situé au 53 rue des Pionniers, ainsi que sur le site internet de la municipalité. Il peut également vous être envoyé par fax ou par courriel. Il est de la responsabilité du détenteur d'un permis de vérifier le danger d'incendie auprès de la SOPFEU (1-800-567-1206 ou www.sopfeu.qc.ca) avant d'allumer un feu en plein air. Les prévisions de danger d'incendie sont également disponibles sur le site internet de la municipalité (www.munilamacaza.ca).

Suite à la réception de quelques plaintes au sujet des chiens de compagnie, la municipalité aimerait souligner qu'en vertu du règlement 2007.023, « *il est défendu de laisser en tout temps un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du gardien de l'animal.* »

Plusieurs projets en voie d'être réalisés!

Depuis la fin de l'hiver, nos employés municipaux s'affairent à compléter divers projets. Outre le balayage annuel des chemins, ces derniers mettent actuellement la touche finale à l'aménagement public adjacent à notre pont couvert patrimonial. Cet aménagement, comprenant des tables et un bloc sanitaire, sera utile pour les citoyens et les nombreux visiteurs qui fréquentent les lieux en vélo, à pied, en voiture ou en canot.

Par ailleurs, nos employés termineront prochainement l'aménagement paysager à l'entrée du chemin Roger Hébert ainsi que la fabrication de nouvelles estrades qui serviront notamment lors d'événements spéciaux tels que la fête nationale ou la fête des ethnies.

La municipalité de La Macaza accueille pour la saison estivale, du 17 mai au 3 septembre 2016, Ariane Ritchie, agente de liaison du Conseil régional de l'environnement des Laurentides pour le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*.

Son travail consistera à fournir un **soutien** technique à la ville et aux associations dans toutes les activités relatives à la protection des lacs. Elle sera à votre disposition pour organiser avec vos associations de lacs de nombreuses activités sous forme de kiosque, conférence et réflexions notamment concernant le lavage des embarcations et l'accès aux lacs, la création d'associations de lac, l'ensemencement piscicole, ou encore la tenue d'ateliers de formation relatifs aux protocoles de caractérisation du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL); de même que participer à vos rencontres, AGA, et vous aidez à compléter les carnets de santé des lacs et acquérir des connaissances supplémentaires avec de l'équipement scientifique spécialisé (multisonde, cartes bathymétriques).

N'hésitez pas à la joindre au (819) 275-2077 poste 25.

Ariane Ritchie

Agente de liaison du programme de Soutien technique des lacs Bleu Laurentides à La Macaza



Favorisons l'achat local

Suite à la demande de quelques entrepreneurs de notre municipalité, nous invitons tous les gens d'affaires à nous faire parvenir leurs coordonnées ainsi qu'une description des services offerts par leur entreprise à info@munilamacaza.ca.

Par la suite, afin que les citoyens puissent prendre connaissance de ces informations et afin de favoriser l'achat local, celles-ci seront disponibles sur le site internet de la municipalité.

*Je ne vieillis pas
je prends de la valeur!*

Citoyens, citoyennes.

Voici quelques rappels pour ceux qui n'ont pas encore pu se déplacer, pour leur carte citoyenne:



- Lors de la production de votre carte, vous devez apporter avec vous une preuve de résidence. Exemple : compte de taxes, permis de conduire, carte d'assurance maladie+ compte d'Hydro, etc.
- La carte est **obligatoire** pour tous.
- Elle est valide sur une période de **10 ans**. Mais pour les abonnés de la bibliothèque, elle est renouvelable aux 2 ans.
- Pour les jeunes enfants, la photo sera renouvelée aux 5 ans jusqu'à l'âge de sa majorité.
- Pour le remplacement d'une carte perdue, des frais de 10\$ seront exigibles.
- Vous devez vous présenter sur les **heures d'ouverture** de la bibliothèque.
Mardi : 13h à 15h et de 18h30 à 20h30
Mercredi : 16h à 18h
Jedi : 12h à 18h et **Samedi** : 10h à 14h

Merci de votre compréhension et de votre participation aux différents services offerts dans votre municipalité

HORTICULTURE

En juin, l'arrivée de la chaleur nous réjouit! Enfin, le potager pourra être complété et les annuelles plantées. Pour cela, il faudra attendre après la période de gel. Certains disent qu'après la pleine lune de juin il n'y a plus de risques et d'autres se fient à la sagesse des anciens qui attendaient le 13 juin (la Saint-Antoine!!!). De toute évidence, dans notre zone climatique 3, généralement il n'y a plus de gel à la mi-juin. Voici les travaux à effectuer au cours du mois :

- Désherber régulièrement;
- Sarcler délicatement les espaces sans paillis;
- Irriguer au besoin, surtout les potagers, pots et jardinières ainsi que les nouvelles plantations;
- Tailler les conifères (fin-juin);
- Tailler les bordures des plates-bandes;
- Supprimer les fleurs fanées.



Saviez-vous que :

Une excellente façon de fertiliser les plantes, intérieures ou extérieures, est d'utiliser un purin. Dans un sac de jute ou de toile, on remplit de résidus de désherbage, de compost ou de fumier que l'on immerge dans un contenant approprié d'eau, à raison de 1 volume de matières pour 5 volumes d'eau. On laisse infuser pendant une semaine en brassant de temps en temps. Ensuite, retirer et essorer le sac. Le liquide obtenu s'utilise tel quel pour arroser ou vaporiser vos plantes.

Isabelle Hébert, horticultrice

**On ne peut pas
mesurer tout ce
qu'un père
donne !**





FÊTE DE LA PÊCHE

4 JUIN 2016

QUAI PUBLIC DU LAC CHAUD



AU PROGRAMME :



-  **Inscription de 7h30 à 9h**
-  **Bassin de truites**
-  **Musique**
-  **Dîner hot-dog, croustilles, liqueurs, jus pour les enfants**
-  **Prix de présence et de participation (Pour les enfants présents)**
-  **Apportez vos cannes à pêche et vos chaises**
-  **Nombre de certificats limité. Résidents prioritaires**

Pour plus d'information 819-275-2077 poste 21

Les animations proposées sont gratuites

Nos partenaires.....Les pompiers volontaires de La Macaza



et





Le 24 juin prochain, à l'occasion de la fête nationale des Québécois et Québécoises, la municipalité de La Macaza vous invite à fêter le Québec au parc Adolph-Ozell. Plusieurs activités sont au programme.

Dès **12h30**, les enfants sont conviés à une activité de bricolage.

À partir de **13 h 30**, la présence d'un DJ, de musique québécoise, d'activités de maquillage, de jeux gonflables et de jeux de pétanque créeront une ambiance festive au grand bonheur des macaziens et macaziennes.

Un discours patriotique ainsi qu'un hommage au drapeau fleurdelisé auront également lieu à **14 h**. Puisque ces activités vous auront assurément creusé l'appétit, le traditionnel souper de la fête nationale vous sera servi gratuitement à partir de **16 h 30**. Hot-dogs et breuvages seront au menu.

Comme le veut la tradition, un spectacle de musique québécoise vous sera présenté dès 19 h. Le groupe invité sera le **Sarah D. Hakim Band**.

À **21 h**, un feu de joie viendra clore les célébrations annuelles. Gageons que, grâce à cette journée spéciale, le feu de la fierté continuera de brûler dans nos cœurs jusqu'à la fête nationale de 2017!

! Nous sommes le Québec



ÉTUDE DES REPTILES

12 LETTRES

E	R	D	N	A	M	A	L	A	S	V	R
R	L	U	M	T	E	T	A	R	D	E	A
V	E	A	A	L	P	A	L	M	E	N	I
U	Z	P	R	A	B	R	U	N	E	T	N
E	A	A	A	R	O	E	A	U	Y	O	E
L	R	R	I	V	I	L	A	C	A	U	T
U	D	C	S	E	S	C	E	B	R	S	T
O	G	R	E	N	O	U	I	L	L	E	E
C	N	O	L	L	I	R	G	X	U	A	F
H	E	R	P	E	T	O	L	O	G	I	E
N	O	R	A	U	O	A	U	O	E	U	F
T	O	R	T	U	E	L	I	T	P	E	R

- BEC
- BOIS
- BRUNE
- COULEUVRE
- CRAPAUD
- EAU
- FAUX
- GRENOUILLE
- GRILLON
- LAC
- LARVE
- LEZARD
- MARAIS
- ŒUF
- OUAOUARON
- PALME
- RAINETTE
- RAYEE
- REPTILE
- SALAMANDRE
- TETARD
- TORTUE
- VENTOUSE

Composé par Christine Macias

En collaboration avec notre hortultrice, votre bibliothèque vous propose de participer à un:

ATELIER D'INITIATION À LA GERMINATION ET LA FABRICATION DE KOMBUCHA- 14 JUIN 18H30

GERMINATION

Isabelle nous présentera différentes façons de produire soi-même ses germinations à la maison. Que ce soit en terreau ou par Hydro culture, les germinations obtenues sont délicieuses en salades, pour bonifier vos jus maison et vos plats. Plusieurs types de germinations sont consommables et chacune propose un goût différent et particulier. Vous aurez la chance d'en goûter sur place.

KOMBUCHA

Qu'est-ce que la kombucha : La kombucha ou komboutcha (prononcée « co-m-bou-tcha ») (en russe : Чайный гриб), littéralement « champignon de thé » ou « laminaire de thé », est une boisson acidulée d'origine mongole obtenue grâce à une culture symbiotique de bactéries et de levures dans un milieu sucré : thé ou tisane + sucre blanc (70 g/L) ou miel, jus de raisin. Il est traditionnellement préparé en Russie et en Chine avec du thé vert ou thé noir sucré. Boisson désaltérante, traditionnellement consommée dans plusieurs pays, la kombucha est réputée bénéfique pour les problèmes de digestion et utilisée comme remède populaire en automédication pour de nombreuses affections. Source Wikipédia

Isabelle nous fera découvrir la culture du kombucha à la maison et comment bien faire fermenter ce champignon pour en tirer une boisson gazeuse et thérapeutique. Chacun pourra goûter, sur place, la version commerciale de cette boisson. Chaque participant recevra son champignon kombucha et pourra, s'il le désire, produire lui-même, à la maison, sa propre version de cette boisson curative et énergisante.

Inscriptions obligatoires 819-275-20077 poste 26

Tu as entre 5 et 12 ans?

Inscris-toi au Club de lecture TD! Un club de lecture juste pour toi.



Avec des concours, des animations et des surprises pour les jeunes participants!

Le thème de l'été est **La Nature**. Je vous invite à ouvrir l'œil et à amasser des éléments de la nature que vous trouverez : Feuilles, sable, coquillages, petites branches, cocottes, etc. À la fin de l'été, nous nous retrouverons pour fabriquer du «Land art», une œuvre originale avec vos éléments.

Dates importantes à retenir pour l'été



18 juin 10h: Ouverture officielle du Club TD.

Nous recevons un invité spécial : **MAGAZOO**. Qui viendra nous présenter ses bestioles : Grenouilles, tortues, serpents, mygale (beurk!) et alligator!!! Ne manquez pas cela! <http://www.magazoo.com/>

7 juillet 18h30 : Atelier de fabrication de BD.

ATTENTION. Cet atelier s'adresse aux participants **âgés de 8 à 12 ans seulement**. **Les places sont limitées**. Réserve la tienne dès maintenant! 819-275-2077 poste 26

25 août 18h30 : Fabrication d'œuvre naturelle style «Land art».

N'oublie pas d'apporter avec toi des éléments de la nature pour fabriquer ton œuvre. Participe et cours la chance de gagner un iPad mini parmi tous les participants du Club d'été TD 2016.

Tu peux visiter l'espace internet du Club pour toi. Tu y trouveras toutes sortes de jeux, de suggestions de livres et d'informations :

<http://www.clubdelecturetd.ca/>

Bon été!

INVITATION

Nous vous invitons à participer à l'ouverture officielle de la bibliothèque

**Mardi , 7 juin
2016
de 17h à 19h**

53, rue des
pionniers
La Macaza,
819-275-2077
poste 26

Nous sommes fiers de vous inviter à l'ouverture officielle de notre bibliothèque, actualisée.

Venez visiter son nouvel environnement aéré, lumineux et chaleureux.

Vin et petites bouchées seront servies sur place.

Notre bibliothèque, un troisième lieu.



**Pour surmonter les obstacles, il faut faire de chaque échec un tremplin,
savoir tirer une leçon et avancer plus loin.** Anthony Robbins

Les Joyeux Macaziens en juin



Jeux du 1^{er} jeudi du mois... le 2 à 10 h 00
Cartes du lundi... le 6, 13, 20 et 27 à 19 h 00
Activités du jeudi ... le 2 à 13 h 00
Billard le jeudi ... à 13 h 00



Souper fin d'année samedi 4 juin à 18 h

Calendrier des évènements

Samedi 4 juin	: Fête de la pêche
Mardi 7 juin	: Ouverture officielle de la bibliothèque de 17h à 19h
Samedi 11 juin	: Cours de conducteur nautique (APLC)
Lundi 13 juin	: séance ordinaire du conseil municipal
Mardi 14 juin	: Atelier – kombucha
Samedi 18 juin	: Ouverture officielle du Club TD. (5 à 12 ans)
Dimanche 19 juin	: Fête des Pères
Vendredi 24 juin	: Fête nationale du Québec Bureau municipal fermé

La marche pour l'Alzheimer

Société Alzheimer



Date : Dimanche 29 mai 2016.

Heure: 12h pour inscription et
13h pour le départ.

Lieu de l'événement: Gare
de l'Annonciation, Rivière-Rouge,
QC.

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarteaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660

Email : ebtv258@hotmail.com

